

Bureau Présentiel

6/16-17

Compte-rendu

Réunion du Samedi 11 mars 2017 – Narbonne (11)

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Présents

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT – Élyane CANAL – Christophe FAULMANN – Janick KNAEBEL – Gary MARNAY

Excusés

Membres du Bureau : Florent CHAYET – Hubert SALES

Invités : Fayza ZIOUECHE - Valérie COURTOIS

Ordre du Jour :

1. **Approbation CR du BT 5 en date du 24 janvier 2017**
2. **Communication du Président**
3. **Secteur DÉVELOPPEMENT**
 - 3.1 SRE- Schéma Régional des Équipements
 - 3.2 Projet de Ligue
4. **Secteur COMMUNICATION**
 - 4.1 Achat de matériel
5. **Secteur FINANCIER**
 - 5.1. Orientations subventions régionales
 - 5.2. Situation budgétaire
 - 5.3. Dialogue de gestion Ligue-Comités
 - 5.4. Tenues des Officiels techniques et textiles jeunes obsolètes
 - 5.5. Nouvelles tenues Officiels techniques
6. **Secteur ADMINISTRATIF**
 - 6.1 Point sur la téléphonie (fixe et mobile)
 - 6.2 Règlement intérieur
 - 6.3 Délégués à l'AG fédérale
 - 6.4 Mérite fédéral
 - 6.5 Serveur commun Ligue
7. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 7.1 Attribution du Régional SENIORS
8. **Questions diverses**

Début : 10h00 Nombre de votants présents : 5/7 administrateurs

1. APPROBATION CR du BT 5 du 24 janvier 2017

Aucune observation n'est formulée. Le projet de CR est soumis au vote.

VOTE 1 // Adoption du CR à l'UNANIMITÉ des présents

2. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le Président étant retenu par d'autres obligations, ce point n'est pas abordé.

3. Secteur DÉVELOPPEMENT

3.1. SRE – Schéma Régional des Équipements

La définition du SRE devra être terminée pour la fin 2017, Nicolas GALTIER CTN, sera une aide précieuse pour nous aider dans ce domaine.

Les comités étant partie prenante dans ce dossier, une information sera prévue lors du prochain CPC par Xavier DEMANZE, chargé des équipements. Des points d'étapes seront prévus en bureau avant présentation au CA pour débat et validation.

Le vice-président indique que très peu d'équipements sportifs sur le territoire de l'Ex région Midi-Pyrénées ne répondent aux normes, notamment de sécurité.

En ce sens, il propose que la ligue soutienne prioritairement la création d'équipements sportifs répondant aux normes édictées par la fédération.

Des projets concernant trois salles dans le grand Toulouse sont en cours d'étude :

- **Création d'une salle à Saint-Orens-de-Gameville (31)** : une salle comprenant 10 terrains avec une hauteur libre de 9 m.
- **Halle 8 du Parc des Expositions de Toulouse (31)** : une rénovation profonde de cette salle devrait être mise en place, rénovation qui sera bénéfique pour notre sport en permettant d'organiser de grands évènements sur notre région.
- **Rénovation de la salle de Capdenac (46)** : il est regrettable que cette salle ne réponde pas aux conditions de sécurité.

Le Bureau prend acte de l'avancement du SRE

Et valide à l'unanimité la rédaction d'un courrier de soutien à la création de la salle à Saint-Orens-de-Gameville (31) -----CA

3.2. Projet de Ligue

Le vice-président nous fait part de l'avancement des travaux de prospection auprès des acteurs départementaux et locaux lancés par Roxane VENUTI et François DURIER. Le projet de ligue sera exigé pour l'année prochaine par les institutionnels DRJSCS et REGION pour être éligible aux demandes de subvention.

Les secteurs ont été sollicités pour l'élaboration du projet.

La phase d'état des lieux est en cours et sera suivie par l'analyse des forces et des faiblesses de notre territoire qui devrait être prévue courant avril.

Le Bureau prend acte de l'avancement du projet de Ligue -----CA

4. Secteur COMMUNICATION

4.1 Achat de matériel :

La commission Communication pilotée par Christophe FAULMANN a recensé l'ensemble des outils nécessaire pour étoffer la visibilité de notre instance.

Les devis seront transmis à la trésorière générale afin de prévoir un budget prévisionnel en ce sens.

Le Bureau prend acte des demandes de la Commission Communication -----CA

5. Secteur FINANCIER

5.1. Orientations subventions

CNDS 2017 : François DURIER a représenté la ligue à la réunion CNDS 2017 de la DRJSCS, le 7 mars 2017 au CROS de Balma en présence de Pascal ETIENNE, directeur régional, et Patricia MARTIN, référente régionale CNDS.

Les sept priorités ainsi que les actions traditionnelles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique454>

REGION : Elyane CANAL, Jean-François ANINAT et Manu DUBRULLE ont représenté la ligue le 7 mars 2017 à la réunion qui s'est déroulée à la Maison de la Région à Narbonne avec Mme CABON, chargée du service concernant les subventions. Après présentation de la ligue, les 2 orientations principales du Conseil régional pour l'année 2017, formation et accès au Haut Niveau, ont été précisées. En sus, une aide à l'équipement pour l'environnement bureautique (ordinateurs, imprimantes...) pourra être également déposée.

Le Bureau prend acte des orientations pour 2017

5.2. Situation budgétaire

La trésorière générale présente le résultat de l'exercice au 31 décembre qui accuse un négatif de 24 235 € ; celui-ci sera cependant diminué par une opération de reprise de provision (dans le cadre de la fusion) d'un montant de 3000 € qui fera l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale. Le résultat négatif ressort principalement d'un doublement des actions entre les deux ex régions pendant l'année 2016.

Le résultat de l'exercice 2016 et le prévisionnel 2017 seront soumis à la validation du CA puis de l'AG.

Le Bureau prend acte de la situation budgétaire au 31 décembre 2016. -----CA et AG

5.3. Dialogue de gestion Ligue-Comités

La trésorière générale propose pour l'année 2017 la reconduction des orientations de chaque ex ligue. Pour l'année 2018 les modalités seront révisées par le Conseil d'administration en fonction des orientations fédérales.

VOTE 2 // Adoption à l'UNANIMITÉ de la proposition de la Trésorière Générale

5.4. Tenues des officiels techniques et textiles jeunes obsolètes

La ligue dispose d'un stock de tenues obsolètes soit par la couleur, soit par la présence du logo de l'ancien partenaire.

Il est proposé d'attribuer ces tenues à une association caritative.

Les anciennes tenues du collectif LR ne comportant pas d'inscription autre que le nom de la ligue, il est proposé de redistribuer ces anciennes tenues aux comités de l'ex région LR.

Après débat, ces propositions sont soumises au vote du Bureau.

VOTE 3 // Adoption à l'UNANIMITÉ des propositions

5.5. Nouvelles tenues Officiels techniques

En raison du budget 2017 et pour contribuer à son équilibre, la trésorière générale propose qu'aucune ligne budgétaire spécifique ne soit prévue cette année, à l'exception des tenues attribuées à l'issue de la formation.

Cependant la CRA pourra proposer une prise en charge qui sera impactée dans son budget prévisionnel de fonctionnement.

VOTE 4 // Adoption à l'UNANIMITÉ des propositions

6. Secteur ADMINISTRATIF

6.1 Point sur la téléphonie (fixe et mobile)

Suite à un complément d'informations, le bureau revient sur la décision prise lors de sa réunion du 28 septembre 2016.

Actuellement la ligue dispose d'un forfait mobile attribué à François DURIER et prend en charge le forfait de Manuel DUBRULLE.

Xavier DEMANZE a sollicité le bureau afin d'obtenir un forfait de téléphonie mobile.

Il est proposé d'accéder à la demande de ce dernier avec l'attribution d'un forfait téléphonique au nom de la ligue.

En outre, il est proposé d'allouer une prime renouvelable tous les 3 ans d'un montant de 100€ en guise d'aide à l'achat ou au renouvellement d'un téléphone mobile.

VOTE 5 // Adoption à l'UNANIMITÉ des propositions

6.2 Règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a été présenté au CA du 7 janvier 2016. À ce jour, aucune remarque n'est remontée. Une seule modification a été apportée, il s'agit de l'ajout d'une phrase en fin de règlement :

« D'autres informations utiles mais ne concernant pas spécifiquement la ligue sont disponibles dans le règlement intérieur fédéral consultable sur le site fédéral www.ffbad.org »

Ce règlement intérieur sera soumis à l'approbation de l'AG après approbation par le CA ----- (AG)

VOTE 6 // Adoption à l'UNANIMITÉ des propositions

6.3 Délégués à l'AG fédérale

Conformément au vote de l'AG, La ligue sera représentée par les délégués suivants : - Jean-François ANINAT - Élyane CANAL - Christophe FAULMANN - Diane GAWRYSIK - Christiane JOLY - Gary MARNAY - Hubert SALES + procuration de Janick KNAEBEL - Philippe SOLANET

Le Bureau prend acte de la liste des délégués de l'OCCITANIE

6.4 Mérite fédéral

La ligue a adressé une demande de mérite fédéral échelon de bronze pour trois bénévoles :
Stéphane BLASCO - Bruno LUSVEN - Gérard HUDELOT

Le Bureau prend acte des demandes de mérites fédéraux

6.5 Serveur Commun Ligue

La ligue possède actuellement un compte sur le serveur Hubic.com, accessible pour un travail en commun des salariés (compte-tenu des 2 pôles physiques).
La mutation vers un serveur accessible par l'ensemble de l'équipe administrateurs/ salariés via des accès restreints sur les secteurs missionnés est à l'étude.
La commission communication, avec le soutien du Secrétaire Général Adjoint vont solliciter les entreprises pour avoir des devis.

Le Bureau prend acte de cette information.

7. Secteur VIE SPORTIVE

7.1 Attribution du Régional SENIORS

Suite à réception de la candidature du club de GIGEAN 34 relative à l'organisation du championnat régional séniors, le Vice-président chargé de la vie sportive propose de confier au club gigeonais l'organisation du CR Séniors.

VOTE 7 // Adoption à l'UNANIMITÉ de l'attribution du CR Senior à Gigean (34)

Pour rappel, la répartition de l'organisation des compétitions régionales est la suivante :

- Le Championnat Jeunes se déroule à TREBES (11).
- Le championnat Vétéran et Parabadminton se déroulera à GRENADE (31).
- La coupe inter comités « Paul VAYSSIERE » se déroulera à Monastère (12).

8. Questions Diverses

8.1 Requête du Badminton Gard Rhodanien

Le bureau a reçu un courrier cosigné par Eric MONTET, président du club Badminton Gard Rhodanien et Philippe GIROUD président du comité 30, remettant en cause l'avertissement donné au juge-arbitre du tournoi jeunes et vétérans des 10 et 11 décembre 2016 par la commission Autorisation et Homologation, cette compétition s'étant déroulée sans autorisation préalable.

Après examen de ce courrier et des pièces du dossier, dont la lettre de notification, et tout en reconnaissant l'implication bénévole du juge arbitre, les membres du bureau constatent que la réglementation a été respectée avec notamment l'indication des voies de recours.

Il est rappelé que si les Officiels de Terrain sont chargés de faire appliquer les règlements, la commission Autorisation et Homologation se doit d'en faire de même.

Afin de se prévenir de nouveaux cas, la CRA est chargée de rédiger un courrier à destination des Officiels de Terrain rappelant les procédures en cours. Le secrétaire général est chargé de répondre à la requête du BGR 30.

8.2 Groupe de Travail Emploi

Le GT Emploi est chargé de faire des propositions sur la politique de l'emploi de la ligue. Le vice-président rappelle qu'une réunion concernant l'emploi sera organisée dès les retours faits par les membres du groupe de Travail. Il invite ceux-ci à faire remonter leurs observations.

Le Bureau prend acte de cette information.

8.3 Embauche d'un assistant comptable

Pour des raisons personnelles, M. GAZEL a dû rompre ses engagements durant la période d'essai. Le recrutement est relancé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-président remercie l'ensemble des administrateurs présents et lève la séance.

Fin de la réunion : 17h

Christophe FAULMANN
Vice-président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

